

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 752

présenté par
M. Pupponi

ARTICLE 58 BIS A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.